Une question sur LA VACCINATION ?

Programmation de vaccination de la Fédération Wallonie-Bruxelles

ONE OFFICE DE LA NAISSANCE ET DE L'ENFANCE

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

VACCINATION-INFO.BE

édition 2023

Introduction

Depuis des décennies, nous sommes invités à nous faire vacciner contre certaines maladies. Nous nous sommes familiarisés aux vaccins.

Cependant, de plus en plus confrontés à un flot d'informations, parfois contradictoires, via internet et les médias sociaux, nous pouvons nous sentir en difficulté pour discerner les informations fiables, des informations farfelues.

Les gestionnaires du Programme de vaccination de la Fédération Wallonie-Bruxelles, conscients du besoin d'une information accessible, rigoureuse, fiable et validée, ont réalisé cette brochure, pour répondre en quelques pages aux questions les plus souvent posées sur la vaccination.

Le tout d'une manière claire et succincte.

La brochure s'ajoute au site internet **www.vaccination-info.be**, site de référence sur la vaccination pour le public francophone belge, pour créer un dispositif d'informations complet sur la vaccination.

Nous espérons que grâce à cette brochure vous trouverez réponses à vos questions et que celle-ci vous aidera dans votre démarche de prendre soin de votre santé.

Dr Paloma Carrillo Santisteve

Responsable du Programme de vaccination
de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Office de la Naissance et de l'Enfance

Table des matières

PARTIE 1 : La vaccination, comment ça marche ? 7

- La vaccination, comment ça marche ? 7
- Que trouve-t-on dans un vaccin ? 7
- Qui produit les vaccins ? 8

PARTIE 2 : Pourquoi vacciner ? 9

- Pourquoi est-ce important de se vacciner ? 9
- Est-ce mieux de laisser faire la nature et d'acquérir son immunité en étant confronté à la maladie ? 9
- Pourquoi se vacciner pour protéger les autres ? 10
- Pourquoi se vacciner contre des maladies qui ont presque disparu ? 10
- Pourquoi hésite-t-on à se vacciner ? 11
- Pourquoi vacciner un enfant s'il est allaité ? 11

PARTIE 3 : Quel vaccin, à quel âge ? 12

- Contre quelles maladies et quand se vacciner ? 12
- Les vaccinations, que pour les enfants ? 13
- Qu'est-ce qu'un rattrapage ? 14
- Qu'est-ce qu'un rappel ? 14
- Pourquoi vacciner contre plusieurs maladies en même temps ? 15
- Est-ce trop, pour le corps d'un bébé, de recevoir plusieurs vaccins en même temps ? 15
- Pourquoi vacciner un bébé à partir de 8 semaines (2 mois) ? 16

PARTIE 4 : Des effets indésirables à la vaccination sont-ils possibles ? 17

- La vaccination comporte-t-elle des risques ? 17
- Quels sont les effets indésirables les plus fréquents ? 17
- L'aluminium dans les vaccins, est-ce dangereux ? 18
- Autisme, sclérose en plaques ? 19
- Quand la vaccination est-elle déconseillée ? 19
- Est-ce que la vaccination fait mal ? 20
- Comment gérer la douleur ? 20

PARTIE 5 : La vaccination en pratique
Qui peut vacciner ? Où se faire vacciner ? Combien ça coûte ? 21
- Qui peut vacciner ? 21
- Où se faire vacciner ? 21
- Le vaccin est-il gratuit ? Est-il payant mais remboursé ? 22
- Si le vaccin est gratuit, dois-je payer autre chose ? 22
- Que faire si je ne me souviens plus des vaccinations déjà faites ? 22

PARTIE 6 : Qui décide de mettre gratuitement à disposition des vaccins ? 23
- Pourquoi certains vaccins sont-ils gratuits ? 23
- Qui décide quels vaccins sont gratuits ? 23
- Pourquoi un vaccin d'une entreprise pharmaceutique plutôt qu'un autre ? 23

PARTIE 7 : Focus sur quelques maladies contre lesquelles on se protège grâce à la vaccination 24
- La poliomyélite 24
- La diphtérie 24
- Le tétanos 24
- La coqueluche 24
- L'haemophilus Influenza de type b 24
- L'hépatite B 24
- La rougeole 25
- La rubéole 25
- Les oreillons 25
- Le(s) méningocoque(s) 25
- Le pneumocoque 25
- Le rotavirus 25
- Le papillomavirus 25

PARTIE 1

La vaccination, comment ça marche ?

La vaccination, comment ça marche ?

Se faire vacciner, c'est **introduire** dans son corps un **microbe** (ou une partie d'un microbe) **rendu inoffensif**.

Ce microbe va pousser notre système de défense à réagir mais sans provoquer la maladie.

Notre système immunitaire produit alors des **anticorps*** spécifiques.

Si par la suite, **le corps rencontre ce microbe**, il le reconnaît rapidement et peut **le combattre avant qu'il ne déclenche la maladie**.

Un **anticorps** est un élément produit par le corps pour se défendre contre les maladies.

Que trouve-t-on dans un vaccin ?

- **Un microbe** (ou un morceau de microbe) rendu inoffensif. C'est le principe actif qui déclenche la réponse immunitaire.
- De l'**eau stérile** ou une **solution salée**.
- **En quantité minime et réglementée :**
  - » Des traces d'**antibiotiques**. Ils empêchent le vaccin d'être contaminé par des bactéries lors de sa production ;
  - » Des **stabilisants**. Ils préservent la qualité du vaccin ;
  - » Un **adjuvant** pour certains d'entre eux (souvent un sel d'aluminium). C'est une substance qui stimule la réponse immunitaire au vaccin et améliore considérablement son efficacité.
  - » Des **conservateurs** pour certains d'entre eux. Ils servent à éviter des contaminations par des microbes.

Qui produit les vaccins ?

Les vaccins sont produits par des entreprises pharmaceutiques. Avant de pouvoir être vendus, ils doivent faire l'objet de **nombreuses études** et de **nombreux tests** déterminés par les autorités gouvernementales compétentes.

Les entreprises pharmaceutiques **doivent démontrer que le vaccin est efficace, non dangereux, et ne cause pas d'effets indésirables graves**. Elles doivent obtenir l'autorisation de mise sur le marché auprès des autorités nationales ou européennes.

L'ensemble des étapes entre la conception du vaccin et sa vente en pharmacie **peut prendre plusieurs années** (en moyenne 7 ans).

Une fois disponible à la vente, **le vaccin continue** à **faire l'objet d'une procédure de vigilance** visant à détecter des effets indésirables plus rares.

PARTIE 2

Pourquoi vacciner ?

Pourquoi est-ce important de se vacciner ?

- Pour **éviter d'attraper des maladies** dont les conséquences peuvent être graves, voire mortelles.
- Pour **protéger les personnes** (famille, amis, collègues, personnes âgées...) qui sont **plus vulnérables** ou qui ne sont pas vaccinées.

La vaccination est le moyen le plus efficace pour se protéger contre certaines maladies. Grâce à elle, un grand nombre de complications, d'hospitalisations et de décès sont évités.

Chaque année, la vaccination sauve deux à trois millions de vies dans le monde.

Malheureusement, plus la maladie devient rare (grâce à la vaccination), plus ses conséquences ont tendance à être oubliées.

Est-ce mieux de laisser faire la nature et d'acquérir son immunité en étant confronté à la maladie ?

Etre confronté directement à la maladie, c'est prendre le **risque d'en subir les conséquences** qui peuvent être très graves, voire mortelles.

Par exemple, lors d'une épidémie de rougeole, jusqu'à 4 personnes sur 10 présentent des complications (otite, diarrhée avec déshydratation, pneumonie, encéphalite...) nécessitant une **hospitalisation**.

En Europe, des personnes **décèdent** encore de la rougeole.

Pourquoi se vacciner pour protéger les autres ?

Pour qu'une maladie ne se transmette plus dans la population, il est nécessaire qu'un maximum de personnes soient protégées.

Par exemple, pour la rougeole, si 95% des personnes sont vaccinées (avec deux doses de vaccin), la rougeole ne sera plus en circulation.

Cela permet de **protéger les personnes** qui ne peuvent pas se faire vacciner en raison de leur état de santé ou les **nourrissons non encore ou insuffisamment vaccinés**.

Pourquoi se vacciner contre des maladies qui ont presque disparu ?

Même si la maladie ne se rencontre presque plus, **les microbes qui la causent restent toujours présents**.

Si la vaccination n'est plus utilisée, ces microbes trouvent plus de personnes à infecter et les maladies réapparaissent.

C'est ce qui arrive avec la rougeole. Moins de personnes se vaccinent, et donc, des épidémies réapparaissent. Les personnes plus fragiles, ou qui ne peuvent pas se faire vacciner pour des raisons de santé, risquent d'attraper la maladie et de développer des conséquences graves, voire d'en mourir.

Beaucoup de maladies évitables grâce à la vaccination circulent encore en Europe et dans le monde.

Les voyageurs non vaccinés peuvent les contracter et, à leur retour, contaminer les personnes non protégées.

Pourquoi hésite-t-on à se vacciner ?

Depuis les débuts de la vaccination, des personnes se sont montrées hésitantes, voire opposées à la vaccination.

Certains reportent la vaccination car ils sont découragés par ses **aspects contraignants** : programmer une visite chez son médecin, se déplacer, aller éventuellement chercher le vaccin à la pharmacie, etc.

D'autres **sous-estiment le danger**. Grâce à la vaccination, certaines maladies semblent avoir disparu. Dès lors, leurs conséquences sont oubliées et les personnes pensent que ce n'est plus utile de se vacciner. Or, ces maladies n'ont pas disparu. Dès qu'il y a moins de personnes qui se vaccinent, elles réapparaissent.

D'autres **manquent de confiance** dans la qualité, l'efficacité et la sûreté des vaccins, dans le système de santé, dans les décisions du monde politique etc.

Enfin, certaines rumeurs font peur : le vaccin contre la rougeole causerait l'autisme, l'aluminium dans les vaccins serait nocif, un bébé serait trop fragile pour recevoir autant de vaccins... Ces informations sont fausses et ont été démontées scientifiquement.

Il est donc primordial de trouver des réponses auprès de sources rigoureuses, scientifiques, se référant à la médecine basée sur les preuves.

Pourquoi vacciner un enfant s'il est allaité ?

L'allaitement maternel aide au bon développement du système immunitaire des nourrissons, mais il ne remplace pas la protection offerte par la vaccination.

En effet, le lait maternel ne protège pas contre les maladies évitables grâce à la vaccination.

Allaitement et vaccins se complètent pour une protection optimale du nourrisson.

PARTIE 3

Quel vaccin, à quel âge ?

Contre quelles maladies et quand se vacciner ?

Le Programme de vaccination de la Fédération Wallonie-Bruxelles **recommande les vaccinations contre** :

- La poliomyélite
- La diphtérie,
- Le tétanos
- La coqueluche
- L'*Haemophilus influenza* de type b
- L'hépatite B
- La rougeole
- La rubéole
- Les oreillons
- Les méningocoques
- Le pneumocoque
- Le rotavirus
- Le papillomavirus
- La grippe

Seule la vaccination contre la poliomyélite est obligatoire en Belgique. Cependant, pour fréquenter un milieu d'accueil en Fédération Wallonie-Bruxelles, un enfant doit avoir effectué certaines vaccinations.

Le calendrier vaccinal du Programme de vaccination de la Fédération Wallonie-Bruxelles (indiquant les âges préconisés pour les vaccinations) **s'actualise en fonction de l'évolution des connaissances scientifiques**, des avis rendus par le Conseil Supérieur de la Santé (CSS) et de la mise sur le marché de nouveaux vaccins.

La dernière version est consultable sur le site **www.vaccination-info.be**

Les vaccinations, que pour les enfants ?

La vaccination est un **acte préventif** essentiel **tout au long de la vie**.

Des vaccins sont recommandés aussi bien chez les bébés (ils les protègent contre différentes maladies infectieuses graves, voire parfois mortelles pour eux) que chez les **enfants**, les **adolescents**, les **adultes** et les **seniors**.

De même, **la grossesse** est un moment important pour bénéficier d'une vaccination qui protège la mère et le bébé.

Qu'est-ce qu'un rattrapage ?

Pour chaque vaccination, **un âge précis est recommandé** pour recevoir la ou les doses de vaccin.
Ces âges sont déterminés **pour offrir une protection optimale**. C'est pour cette raison qu'il est important de respecter le calendrier vaccinal.

Néanmoins, si celui-ci n'a pas été respecté, **la vaccination peut être administrée à un autre moment que celui prévu au départ**. C'est ce que l'on appelle un rattrapage. Consultez votre médecin pour plus d'informations.

Qu'est-ce qu'un rappel ?

Pour certaines maladies, la **protection** que donne le vaccin peut **diminuer au fil du temps**.

Une nouvelle dose de vaccin **est nécessaire** pour retrouver une protection efficace. C'est ce qu'on appelle un rappel.

Celui-ci s'effectue à un rythme différent selon le vaccin. Par exemple, l'intervalle entre deux doses de vaccin contre le tétanos pour les adultes est de 10 ans.

Pourquoi vacciner contre plusieurs maladies en même temps ?

- L'administration d'une combinaison de plusieurs vaccins via une seule injection permet de **diminuer le nombre de piqûres** et d'éviter un stress supplémentaire.
- Cela n'affecte pas l'efficacité des vaccins et **augmente le confort de la personne**.
- Le nombre de **consultations** auprès des vaccinateurs est **réduit**.

Est-ce trop, pour le corps d'un bébé, de recevoir plusieurs vaccins en même temps ?

Dès la naissance, les bébés sont confrontés naturellement à des millions de microbes.

Administrer **plusieurs vaccins en même temps n'est pas dangereux** pour le système immunitaire (système de défense) du bébé.

Très efficace, ce système immunitaire peut, en effet, affronter des millions de microbes présents en même temps dans l'environnement et il n'est pas affaibli par la vaccination.

Pourquoi vacciner un bébé à partir de 8 semaines (2 mois) ?

L'enfant est **particulièrement vulnérable durant la première année de sa vie**.

La **vaccination de l'enfant à partir de 8 semaines** (2 mois) **permet de le protéger** contre les maladies qui sont les plus fréquentes **au cours de cette première année** et dont les conséquences peuvent être graves.

Pendant la grossesse, le bébé reçoit de sa mère la protection contre certaines maladies. Toutefois cela concerne uniquement les maladies contre lesquelles la maman a fabriqué des anticorps. Cette protection diminue rapidement au fil du temps.

L'allaitement maternel aide au bon développement du système immunitaire des nourrissons, mais il ne remplace pas la protection offerte par la vaccination.

En effet, le lait maternel ne protège pas contre les maladies évitables grâce à la vaccination. Allaitement et vaccins se complètent pour une protection optimale du nourrisson.

PARTIE 4

Des effets indésirables à la vaccination sont-ils possibles ?

La vaccination comporte-t-elle des risques ?

Certains **effets** appelés « **indésirables** » peuvent apparaître quelques heures après l'injection d'une dose de vaccin.
Ils sont sans gravité et passagers la majorité du temps.

Le risque le plus important consiste en une **réaction allergique** sévère à un des composants du vaccin. Elle apparaît dans les 15 à 20 minutes après l'injection et doit être traitée immédiatement.

Une fois traitée, elle ne laisse aucune séquelle.

Cette réaction est très rare : 1 fois sur 1 million de vaccinations.

Tous les vaccinateurs disposent du traitement.

Quels sont les effets indésirables les plus fréquents ?

Les **effets indésirables** les plus fréquents sont :

- une légère **fièvre** dans les 24h suivant la vaccination,
- une **douleur**, une **rougeur** ou un **gonflement** à l'endroit où la piqûre a été réalisée.

La plupart sont **sans gravité** et passagers.

L'aluminium dans les vaccins, est-ce dangereux ?

L'aluminium est le **métal le plus fréquent dans la nature**. Il est présent dans **l'eau que nous buvons, l'air que nous respirons et dans certains aliments**. L'utilisation d'aluminium dans les **vaccins** répond à une **règlementation stricte** : les doses permises sont définies et les contrôles sont nombreux.

Les quantités utilisées dans les vaccins sont **extrêmement faibles** (moins d'1 mg par dose). La quantité d'aluminium contenue dans les vaccins est infime comparée à la quantité qui peut être dangereuse.

Durant ses 6 premiers mois de vie, un enfant va absorber à travers la vaccination, correspondant au schéma recommandé en Fédération Wallonie-Bruxelles, 2,8 mg d'aluminium.

En comparaison, l'allaitement maternel pendant 6 mois apporte +/- 7 mg et le lait en poudre pendant 6 mois apporte environ 40 mg.

Les principales conséquences à l'utilisation de l'aluminium dans les vaccins sont des douleurs ou rougeurs à l'endroit où la piqûre a été effectuée. Celles-ci disparaissent après quelques jours.

Autisme, sclérose en plaques ?

Certains prétendent que le vaccin contre la rougeole, la rubéole et les oreillons (RRO) serait à l'origine de cas d'autisme. D'autres, que le vaccin contre l'hépatite B serait responsable de cas de sclérose en plaques.

L'étude qui essaye de démontrer que la vaccination RRO est à l'origine de cas d'autisme, est décriée par l'ensemble du monde scientifique. Elle ne répond pas aux critères scientifiques requis pour être fiable. De plus, il s'avère que les résultats ont été falsifiés. D'autres études réalisées par la suite ont montré l'absence de lien entre ce vaccin et l'apparition d'autisme.

En ce qui concerne le vaccin contre l'hépatite B, de nombreuses études réalisées sur le sujet n'ont jamais fait apparaître de lien de causalité entre l'apparition de la sclérose en plaques et cette vaccination. **Les données** cliniques, épidémiologiques et expérimentales disponibles actuellement, et rassemblées par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), **n'apportent aucune preuve** de l'existence d'un lien de cause à effet entre les deux.

Quand la vaccination est-elle déconseillée ?

Il est **parfois justifié** de ne pas administrer un vaccin ou de **reporter** son administration à plus tard.
Ainsi, il vaut mieux reporter la vaccination en cas de **fièvre de plus de 38,5°C** et de maladie sur base de l'**avis du médecin**.
De plus, certaines personnes ne peuvent pas être vaccinées pour des raisons liées à leur état de santé (**maladie grave, défenses immunitaires affaiblies...**).

Est-ce que la vaccination fait mal ?

Le vaccin est injecté via une seringue.
La plupart du temps, ce n'est pas la piqûre en elle-même qui est **douloureuse**, mais la **diffusion du produit**.
La douleur dépend d'un vaccin à un autre.
Cependant, des techniques existent pour réduire la douleur et l'anxiété au moment de la vaccination (voir question suivante).

Comment gérer la douleur ?

- **Chez les bébés et les jeunes enfants :**
  - » **Tenir l'enfant contre soi** pour qu'il soit rassuré par une présence et la chaleur corporelle.
  - » S'il est plus âgé, il pourra **se tenir assis le dos bien droit**.
  - » **Distraire** l'enfant avec de la musique, des bulles de savon, un jeu, des images interactives ...
  - » En tant qu'**adulte**, il est recommandé de développer une **attitude calme**, confiante et encourageante envers l'enfant. Si l'adulte est rassuré et confiant, il y a plus de chance pour que l'enfant le soit aussi.
- **Pour les enfants plus grands ou les adultes, il est conseillé de :**
  - » Se **concentrer sur sa respiration** afin de la rendre profonde et lente et décrisper ainsi ses muscles.
  - » Penser à quelque chose de positif (une balade au bord de l'eau, la caresse d'un animal de compagnie, l'image d'un être aimé et rassurant, etc.) peut également aider.
  - » Se **coucher sur le dos** peut être préférable **s'il y a des antécédents de malaise**.

PARTIE 5

La vaccination en pratique. Qui peut vacciner ? Où se faire vacciner ? Combien ça coûte ?

Qui peut vacciner ?

- Les **médecins**.
- Les **sages-femmes**.
- Les **infirmier(e)s**.

Ceux-ci sont autorisés à **injecter un vaccin prescrit par un médecin**.

Où se faire vacciner ?

- En **consultations** prénatales ou pour enfants organisées par l'**ONE** ;
- Lors des **bilans de santé** (visites médicales via l'école) proposés par le **Service de Promotion de la Santé à l'Ecole** ;
- En **planning familial** ;
- Au **cabinet** d'un professionnel de santé ;
- En **maison médicale** ;
- A l'**hôpital** ;
- Via la **médecine du travail** ;
- Lors d'une **consultation à domicile** ;
- **...**

Le vaccin est-il gratuit ? Est-il payant mais remboursé ?

En Fédération Wallonie-Bruxelles, les vaccins recommandés pour les bébés, les enfants et les adolescents sont gratuits :

- s'ils sont administrés aux moments recommandés par le calendrier vaccinal ;
- **et** s'ils sont commandés par le professionnel de santé dans le cadre du Programme de vaccination.

Les vaccins recommandés dans le cadre du Programme de vaccination de la Fédération Wallonie-Bruxelles sont donc gratuits et disponibles directement auprès de votre vaccinateur qui les a au préalable commandés. Vous ne devez pas les acheter en pharmacie.

Pour connaître les vaccins gratuits, consultez le site www.vaccination-info.be

D'autres vaccins pour enfants et adultes sont partiellement remboursés par l'INAMI. Certaines mutualités accordent une intervention supplémentaire à leurs membres et/ou interviennent également dans les vaccins.

Si le vaccin est gratuit, dois-je payer autre chose ?

D'éventuels **frais de consultation** chez le **médecin traitant** sont à votre charge. Vous n'avez **aucun frais** dans le cadre de la fréquentation d'une consultation **ONE** et dans le cadre de la vaccination mise en place par les services en charge de la **Promotion de la Santé à l'École**.

Que faire si je ne me souviens plus des vaccinations déjà faites ?

Les dates de vaccinations sont normalement **inscrites dans le carnet de santé** de l'enfant (Carnet de santé 0-18 ans) ainsi que dans le **dossier médical**.
Prenez **contact avec le professionnel qui vous a vacciné** (ou qui a vacciné votre enfant) pour retrouver les informations.

PARTIE 6

Qui décide de mettre gratuitement à disposition des vaccins ?

Pourquoi certains vaccins sont-ils gratuits ?

Le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles met un **budget** à disposition du Programme de vaccination pour financer **l'achat de vaccins** sur base de **marchés publics**, tous les 4 ans.
Une fois achetés, ces vaccins sont mis gratuitement à disposition de tous les vaccinateurs qui doivent les commander, via le Programme, pour leurs patients. Les patients ne doivent donc pas acheter de vaccin à la pharmacie.

Qui décide quels vaccins sont gratuits ?

Sur base d'un accord du Gouvernement, c'est le Programme de vaccination de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui décide des maladies pour lesquelles des vaccins sont mis gratuitement à disposition, ainsi que des âges auxquels ils doivent être administrés.

Pour ce faire, le Programme se base sur les recommandations du Conseil Supérieur de la Santé.

Pourquoi un vaccin d'une entreprise pharmaceutique plutôt qu'un autre ?

Tous les 4 ans, le Programme de vaccination de la Fédération Wallonie-Bruxelles lance un **marché public** pour l'achat de vaccins contre des maladies déterminées. Les **entreprises pharmaceutiques** peuvent faire une **offre** qui doit respecter les critères du marché lancé dont les principaux sont (dans l'ordre) : **la qualité**, **le prix**, **la stabilité** et la **commodité d'emploi**. La ou les entreprises qui répondent le plus adéquatement à ces critères remportent le marché.

PARTIE 7

Focus sur quelques maladies contre lesquelles on se protège grâce à la vaccination.

La poliomyélite

Maladie qui provoque des **paralysies** des jambes et/ou de l'appareil respiratoire.
Elle peut entraîner des **infirmités** à vie, voire conduire au **décès**.

Le tétanos

Maladie qui provoque des **contractions musculaires intenses** et douloureuses, des **spasmes** et des **convulsions**.
Elle peut entraîner la **mort**.

La coqueluche

Maladie à l'origine de **quintes de toux** particulièrement graves, voire **mortelles, chez le tout petit bébé**.

L'hépatite B

Inflammation du foie qui peut devenir chronique et évoluer à l'âge adulte vers une **cirrhose** et parfois un **cancer du foie**.

La diphtérie

Infection de la gorge qui rend la **respiration difficile**. La substance toxique produite par la bactérie peut se propager dans le sang et causer des **dommages au cœur** et au **système nerveux**.

L'*haemophilus Influenza* de type b

Microbe qui peut provoquer une **méningite** ou des **infections généralisées** associées à un risque de **décès** et de complications importantes (**surdité**, **retard mental**, ...).

La rougeole

Maladie qui provoque une **forte fièvre**, des **boutons** sur tout le corps et qui peut se compliquer en **otite**, **pneumonie** ou **encéphalite**.

Les oreillons

Maladie qui provoque un **gonflement douloureux** sous les oreilles. Les complications sont fréquentes (**inflammation des testicules** et des **ovaires** pouvant mener à la **stérilité**, **méningite**, **encéphalite**...).

Les pneumocoques

Microbes qui peuvent provoquer des **otites**, des **pneumonies** ou des **méningites** associées à un risque important de séquelles (**surdité**, **retard mental**) ou **décès**.

Le papillomavirus

Virus à l'origine de différents types de **cancer** (col de l'utérus, anus, gorge...) et de **verrues génitales**.

La rubéole

Maladie qui s'accompagne de **boutons** sur tout le corps, surtout très **dangereuse** pour les **femmes enceintes** car elle provoque des **malformations du bébé**.

Les méningocoques

Microbes qui provoquent une **méningite** et, s'ils se retrouvent dans le sang, des **infections généralisées** foudroyantes associées à une **mortalité** importante ou des risques de séquelles (**surdité**, **retard mental**, **amputations** des membres).

Le rotavirus

Microbe qui provoque des **diarrhées** qui peuvent entraîner la **déshydratation** chez le nourrisson.

Notes

Programme de vaccination
de la Fédération Wallonie-Bruxelles

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

ONE OFFICE DE LA NAISSANCE ET DE L'ENFANCE

DEMANDERIEZ-VOUS À UNE FLEURISTE DE VOUS PRESCRIRE DES LUNETTES ?

UNE QUESTION SUR LA VACCINATION ?

Des réponses fiables sont disponibles auprès de votre médecin et sur le site :

VACCINATION-INFO.BE

VOUS AVEZ D'AUTRES QUESTIONS ?

RENDEZ-VOUS SUR www.vaccination-info.be POUR ENCORE PLUS D'INFOS !

ONE OFFICE DE LA NAISSANCE ET DE L'ENFANCE
Chaussée de Charleroi 95 - 1060 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 542 12 11 / Fax : +32 (0)2 542 12 51
info@one.be - ONE.be

Éditeur responsable : Laurent MONNIEZ
Chaussée de Charleroi 95 - 1060 Bruxelles
N° d'édition : D/2023/74.80/17
Ref. MAFACT : EDSBR0405

ONE.be

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

VACCINATION -INFO.BE